

### Compétences visées

*Fédérer les équipes autour de la conception du projet thérapeutique personnalisé.*

## Objectifs et contenus

### Connaître et s'approprier les enjeux du projet thérapeutique personnalisé

- Les missions et rôles des professionnels de santé.
- La place de la Haute Autorité de Santé, les critères de certification et leur niveau d'exigence.
- Les intérêts du projet de soins personnalisé.

### Développer une démarche d'élaboration du projet

- Le processus du raisonnement clinique dans une démarche de soins.
- Le bilan initial : analyse du recueil de données et prise en compte des aspects sociofamiliaux et professionnels.
- L'étape diagnostique et l'étape thérapeutique.
- L'élaboration du projet thérapeutique personnalisé par l'équipe avec le patient et son entourage.
- Les objectifs/résultats attendus et négociés, la durée prévisible du projet thérapeutique.
- La mise en œuvre du plan d'intervention et sa réévaluation.

### Renforcer la relation thérapeutique

- La communication avec le patient, « faire dire ».
- La relation de partenariat avec le patient, ses proches, et les professionnels de santé.
- L'adhésion du patient à son projet thérapeutique.
- Le développement des capacités.

### Développer la capacité de décision et d'action du patient dans son parcours de soins

- Le climat d'écoute active et bienveillante.
- Les échanges et l'accord sur les conseils et les précautions à prendre.
- L'évaluation régulière de la situation avec le patient et son entourage.

### Aider le patient à acquérir des compétences d'autosoins, d'adaptation et de gestion de la ou des maladies

- La proposition ou la consolidation d'une éducation thérapeutique au patient.
- L'évaluation des besoins éducatifs et l'accordage avec le patient.
- La dispensation d'une éducation thérapeutique sous un format personnalisé.
- L'évaluation des effets de l'éducation thérapeutique et la proposition des modalités de suivi.

### Encourager les comportements bénéfiques à la santé en soutenant la motivation à se soigner

- La bonne compréhension par le patient ou ses proches des informations, des conseils, des précautions.
- La reconnaissance des efforts du patient ou de ses proches, soutien et réassurance du patient à se soigner.
- L'analyse et la compréhension des difficultés, la recherche des solutions en tenant compte des ressources personnelles et sociales du patient.
- La redéfinition des objectifs thérapeutiques et éducatifs, et l'ajustement des thérapeutiques si nécessaire.
- La concertation professionnelle pour réduire le risque de rupture dans le parcours de santé dans les situations de soins complexes.

## Objectifs complémentaires

### Développer et mettre en œuvre un dispositif d'évaluation continue du projet

- L'organisation des réunions de synthèse.
- La documentation clinique au dossier de soins, la méthode des transmissions ciblées.
- La validation par l'équipe soignante et le patient des hypothèses de soins.
- La place du coordonnateur de projet ou référent.
- La formalisation dans le dossier et la validation en équipe des ajustements nécessaires.

## Méthodes

- Apports théoriques et conceptuels.
- Analyse réflexive et éthique de la pratique.
- Construction d'outils.

## Personnes concernées

Professionnel de santé.

## Valeur ajoutée

La formation pragmatique permet aux participants de mettre en œuvre un plan d'actions de développement des pratiques au sein de leur service et/ou en individuel. L'analyse des pratiques est réalisée à partir de situations concrètes apportées par les participants.

## Pré-requis

Aucun

## À noter

### **Cette formation peut être éligible au DPC selon la réglementation en vigueur**

- Le GRIEPS est enregistré comme ODPC (n°1378)
- En intra, ce thème pourra être déposé sur le site de l'ANDPC pour permettre aux professionnels concernés de satisfaire à leur obligation de DPC au titre des apports cognitifs. Compte tenu des contraintes de validation de l'ANDPC, nous serions en mesure de vous communiquer un numéro de programme DPC dans les trois mois après la contractualisation de la formation.

### **Cette formation s'appuie sur les recommandations et référentiels suivants**

- HAS - Manuel : Certification des établissements de santé - Version 2023.
- ANDPC 2023-2025. Fiches d'orientations pluriannuelles prioritaires de DPC pour les professions/spécialités. Fiche de cadrage n° 177. Infirmiers. Évaluation des besoins en soins du patient par l'infirmier et pertinence du plan de soins.  
Extrait du Code de la Santé Publique LIVRE III : Auxiliaires médicaux. TITRE 1er : profession d'infirmier ou d'infirmière Chapitre 1er : Exercice de la profession ; articles R.4311-1, R.4311-3R. 4311-5, R. 4311-5-1 et R. 4311-6.
- Référentiel de compétences aide-soignant :
  - Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant.
  - Arrêté du 10 juin 2021 modifié par l'arrête du 25 avril 2022.
- Le projet personnalisé : une dynamique du parcours d'accompagnement (volet EHPAD), HAS, août 2018.

Mise à jour le : **28/05/2024**